

Votation du 07.03.2021

UDF Canton de Berne

Archiv

Résultats de la Votation du 07.03.2021

Cantonal

En raison de

OUI pour le projet alternatif et de

NON pour le projet principal,

les citoyens ont approuvé l'interdiction de la vente de cigarettes électroniques aux jeunes,

mais ont rejeté l'extension des heures d'ouverture des magasins à quatre dimanches.

objets fédéraux

51.2% de Oui à l'Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » (toute la Suisse), mais 50.4% de Non dans le canton de Berne

Non à la Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE) (Suisse et canton)

Oui au l'Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie (Suisse et canton)

L'UDF canton de Berne se réunit en ligne à l'AD

Samuel Kullmann, Standpunkt no. 2 - février 2021 - part du canton de Berne, traduit par M. Kronauer à l'aide de deepl.com

Le 18 janvier 2021, 29 délégués se sont connectés à la première AD en ligne. Sept orateurs ont été connectés à cette AD et ont contribué à une discussion passionnante sur trois propositions nationales et une proposition cantonale.

Samuel Kullmann

Oui unanime à l'interdiction de la burqa

Anian Liebrand, collaborateur politique de l'UDF Suisse, s'est prononcé en faveur d'un Oui à l'interdiction du voile. Cela permettra de fixer des limites à l'islam politique, de promouvoir la sécurité et pourra être bien appliqué avec des exceptions clairement définies. Nicolas Rimoldi (FDP) a opposé qu'un Etat libéral ne devrait pas inscrire de codes vestimentaires dans la constitution.

Parole: Oui 28 / Non 0 / Abstention 1

Scepticisme à l'égard de la carte d'identité électronique

Le conseiller national du FDP, Christian Wasserfallen, a montré les avantages d'une e-ID et a plaidé pour la base juridique de la loi sur l'e-ID à cet effet. M. Rimoldi a mis en garde contre le fait de laisser la délivrance d'un passeport numérique à des sociétés privées, en disant que la protection des données n'était pas suffisamment garantie.

Parole: Oui 4 / Non 23 / Abstention 1

Libre-échange avec l'Indonésie - malgré les inquiétudes

Pascal Wüthrich d'economosuisse.ch a expliqué que l'accord de libre-échange avec l'Indonésie serait la première fois qu'une réglementation contraignante sur la durabilité serait appliquée. Christine Badertscher, conseillère nationale du Parti des Verts, a averti que la mise en œuvre serait plus problématique et aurait également des inconvénients pour la population indonésienne.

Parole: Oui 16 / Non 10 / Abstentions 2

Vote cantonal : un non clair à la multiplication du travail le dimanche

La loi sur les échanges et le commerce a été modifiée par le Grand Conseil en deux points. Les mêmes règles s'appliquent désormais aux e-cigarettes qu'aux produits de tabac classiques, ce qui renforce la protection des mineurs. Ce changement n'est guère controversé. Dans le second point, le nombre de ventes dominicales sans permis est passé de deux à quatre, ce qui est dû à une proposition du conseiller du FDP Adrian Haas, qui a représenté le oui-parole à la proposition principale aux délégués. Natalie Imboden, Grande conseillère des Verts, a toutefois souligné la charge supplémentaire qui pèse sur le personnel de vente et la remise en cause du dimanche comme jour de repos.

Parole de l'AD:

Projet principal: E-Zigarettes ET plus de travail au dimanche: 3 Oui / 23 Non / 0 abstentions

Projet alternatif: E-Zigarettes: 24 Oui / 2 Non / 0 abstentions

Question subsidiaire: 1 pour le projet principal / 25 pour le projet alternatif

L'assemblée de délégués de l'UDF Canton de Berne a pris les paroles pour les 4 sujets à voter le 07.03.2021

Communiqué de presse de l'UDF Canton de Berne (UDF-BE) du 20.01.2021

Le 18 janvier 2021, l'UDF-BE a tenu sa première réunion de délégués en ligne. Des orateurs ont brièvement débattu des arguments pour et contre, puis les paroles prononcées sur les sujets de votation ont été pris.

Paroles aux 3 sujets fédéraux et 1 sujet cantonal

1. Fédéral:

Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

-> OUI 28 voix – NON 0 – abstention 1 -> Parole : O U I

2. Fédéral:

Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)

-> OUI 4 – NON 23 – abstention 1 -> Parole : N O N

3. Fédéral:

Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie.

-> OUI 16 – NON 10 – abstentions 2 -> Parole de O U I

4. Cantonal:

modification de la loi sur le commerce et l'industrie (LCI)

- **Projet principal**, protection de la santé de la jeunesse, mais SANS extension des ouvertures des magasins à 4 dimanches

-> OUI 3 – NON 23 – aucune abstention -> Parole de N O N

- **Projet alternatif**, protection de la santé de la jeunesse, mais SANS extension des ouvertures des magasins à 4 dimanches

-> OUI 24 – NON 2 – aucune abstention -> Parole de O U I

- **Question de clé:**

1 pour le projet principal – 25 pour le p r o j e t a l t e r n a t i f

Plus d'informations :

Benjamin Carisch, Président UDF-BE, 078 791 11 49

Jakob Schwarz, Président de la fraction UDF dans le Grand Conseil, 078 765 05 88

Votation du 07.03.2021

Source: Chancellerie du Canton de Berne

Objet cantonal

Objet de la votation populaire du 7 mars 2021

Le 7 mars 2021, les électeurs et électrices du canton de Berne voteront sur une

modification de la loi sur le commerce et l'industrie (LCI)

Il y a 2 variantes à voter : le projet principal et le projet alternatif.

Projet principal

Le projet principal prévoit deux modifications :

- **La cigarette électronique et certains produits analogues sont soumis aux mêmes prescriptions légales que les cigarettes et les produits classiques destinés à être fumés.**
 - Interdiction de la vente aux enfants et aux adolescents de moins de 18 ans

- l'interdiction de la publicité
- Dispositions concernant le tabagisme passif
- **Les magasins peuvent ouvrir quatre dimanches par an au lieu de deux sans avoir à demander d'autorisation.**
 - Les magasins doivent rester fermés les jours de grande fête comme Noël et Pâques.
 - Les magasins tels que les kiosques et les boulangeries sont autorisés à ouvrir le dimanche comme auparavant.

Les ajustements dans le domaine des cigarettes électroniques ne sont pas controversés au Grand Conseil. Dans l'intérêt de la protection de la santé et des jeunes, elles devraient être mises en œuvre rapidement. Un référendum a été organisé contre le projet de loi principal.

Cependant, la question des heures d'ouverture est controversée. Pour cette raison, le Grand Conseil a adopté en plus le projet alternatif.

Le projet de loi principal et le projet alternatif seront votés en même temps. Si le peuple vote en faveur des deux amendements à la loi, la question de savoir si le projet de loi principal ou la proposition conditionnelle entrera en vigueur sera tranchée par une question clé.

Le Conseil de gouvernement et le Grand Conseil recommandent que les deux projets de loi soient approuvés et que le projet de loi principal soit marqué sur le bulletin de vote dans la question du clé.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite) par M. Kronauer

Projet alternatif

Le projet alternatif ne prévoit qu'une modification de la législation relative à la cigarette électronique et aux produits analogues.

Il ne contient aucune proposition concernant l'ouverture dominicale des magasins (maintien de deux dimanches non soumis à autorisation par an).

Arguments du Grand Conseil pour le projet principal

- Les deux dimanches supplémentaires augmentent modérément les horaires d'ouverture des magasins et vont dans le sens d'un service à la clientèle.
- Le commerce de détail est mis à mal par le commerce en ligne et le tourisme d'achat. Les shops de stations-services et les magasins des gares profitent déjà de dimanches d'ouverture. Avec quatre ouvertures dominicales, le commerce de détail sera plus compétitif.
- Les ventes dominicales supplémentaires pourraient dynamiser les centres-villes et les villages.
- Les ventes dominicales sont appréciées et répondent à un besoin de la clientèle.

- Les ventes dominicales sont libres. Le personnel choisit de travailler et est indemnisé. Le temps de travail hebdomadaire du personnel n'est pas rallongé.

Arguments du Grand Conseil pour le projet alternatif

Deux dimanches supplémentaires n'augmentent guère le chiffre d'affaire des commerces : chaque franc ne peut être dépensé qu'une fois.

- Le dimanche en tant que jour chômé doit être préservé. Il permet de mener des activités en famille ou entre amis.
- Les ventes dominicales supplémentaires profitent surtout aux grands distributeurs et aux chaînes et augmentent la pression mise sur les petits commerçants.
- Le personnel de vente, majoritairement féminin, a fourni un travail extraordinaire lors de la crise liée au coronavirus. Avec des salaires déjà souvent bas et peu de conventions collectives de travail, les ouvertures dominicales supplémentaires péjoreront encore leurs conditions.

Les arguments du Grand Conseil dans le domaine des cigarettes électroniques et des produits analogues sont identiques pour le projet principal et le projet alternatif. Ces arguments sont les suivants :

- La publicité pour la cigarette électronique, tout comme sa vente à des mineurs, sont permises dans le canton de Berne. Cette lacune juridique doit être comblée.
- La cigarette électronique peut induire une dépendance à la nicotine. Les conséquences à long terme de sa consommation sont encore largement méconnues. Les cigarettes électroniques doivent donc être soumises au même régime que les produits classiques destinés à être fumés.

Objets fédéraux

1. Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »
2. Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)
3. Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie.